



# L'AUTOCONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

Les points de vigilance liés au DCE avant le lancement  
de la consultation et à l'analyse des offres

**Formation sur 1 jour (7h)**

**Animée par Fabien ODINOT**

Conseiller en marchés et achats publics  
Conseil Départemental de la Gironde



# L'AUTOCONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

Avant la mise en ligne d'un dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur, **il est primordial de s'assurer du respect des principes fondamentaux de la commande publique et de contrôler les mentions essentielles du contrat. Cet autocontrôle permet de garantir la sécurité juridique et de vérifier la cohérence et la lisibilité des pièces du DCE afin de permettre aux entreprises d'optimiser leur proposition technique et financière.**

De même, dès la réception des offres et dans la continuité des conditions de participation du règlement de la consultation, **le contrôle (ou l'autocontrôle) de l'analyse des offres est fondamentale.** Au-delà du respect des principes réglementaires applicables, sa mise en œuvre **nécessite la connaissance de certains points de vigilance mais aussi l'élaboration d'une méthodologie permettant de sécuriser et d'optimiser cette expertise.**

Cette formation vous permettra d'actualiser vos connaissances et de définir une méthode afin de mieux appréhender le contrôle ou l'autocontrôle de ces 2 étapes fondamentales dans la passation d'un marché de manière à détecter les défaillances le plus tôt possible.

## HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Tous les acteurs de l'achat intervenant dans la préparation de la passation des marchés et dans son suivi jusqu'à la publication sur le profil acheteur

### PRÉREQUIS

Connaissances de base dans les marchés publics



## OBJECTIFS

- Être sensibilisé sur l'importance de l'autocontrôle dans les marchés
- Intégrer une méthodologie d'autocontrôle des pièces constitutives d'un DCE à mettre en œuvre pour sécuriser les marchés
- Encadrer et contrôler l'analyse des offres afin de sécuriser et d'optimiser sa mise en œuvre

## LES + DE LA FORMATION



- Remise de 2 fiches d'autocontrôle : l'une pour le DCE et l'autre pour l'analyse multicritères des offres



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



**PRIX NET : 1090 €**

## LA JOURNÉE

**8h45** Accueil et collation

**9h00** **Tour de table - Question d'introduction**

- D'une manière générale, comment définiriez-vous l'autocontrôle ? Ses objectifs ?

**9h15** **Définir l'autocontrôle dans les marchés publics**

- Les enjeux pour les entités publiques et pour les opérateurs économiques
- Les objectifs et plus-values d'un autocontrôle efficient avant la mise en ligne du DCE
- Rappel du respect des trois principes fondamentaux (définition et illustrations)

**9h45** **Les deux étapes préconisées lors de l'autocontrôle des documents du marchés**

- Lors de la phase préparation : déterminer, sécuriser, optimiser, communiquer, valider
- Lors de la phase de rédaction : vérifier, ajuster, sécuriser les mentions essentielles

**10h45** Pause

**11h00** **Les points névralgiques du contrat et les points de vigilance du règlement de la consultation permettant l'analyse des offres**

- Le contrôle des mentions essentielles du contrat
- Lisibilité et applicabilité des clauses spécifiques du règlement de la consultation
- Orienter et ordonner la proposition technique des soumissionnaires dans le règlement de la consultation de manière à faciliter l'analyse technique des offres

- ▶ Remise d'une fiche d'autocontrôle DCE, document de travail remis aux stagiaires pour qu'ils puissent l'utiliser et faire évoluer leur pratique

**12h30** Déjeuner

**14h00** **Encadrer, contrôler, simplifier et optimiser l'analyse des candidatures et des offres**

**Candidatures**

- Faciliter et simplifier l'analyse des candidatures : conditions de participation, ouverture des plis, vérification des capacités et interdictions de soumissionner
- Éviter la démarche stéréotypée dans le choix des capacités des candidats
- Point d'attention sur la redondance des informations entre candidature et offre
- Les points de vigilance

**15h00** Pause

**15h15**

**Offres**

- Distinguer la conformité technique des critères de jugement des offres
- Le traitement et les subtilités des offres irrégulières, inappropriées, inacceptables et anormalement basses
- Le choix des critères de jugement des offres et de leur pondération
- Établir une méthode de notation propre aux critères et sous-critères d'attribution
- Réduire la subjectivité de l'analyse technique en distinguant précisément les avantages et les inconvénients des offres analysées
- Les points de vigilance

- ▶ Remise d'une fiche d'autocontrôle pour l'analyse des offres, document de travail remis aux stagiaires pour qu'ils puissent l'utiliser et faire évoluer leur pratique

**16h45** **Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés**

**17h00** Fin de la formation

## VOTRE FORMATEUR



### Fabien ODINOT

Conseiller en marchés et achats publics  
Conseil départemental de la Gironde

Après une carrière militaire pendant 12 ans spécialité "Acheteur public" pour laquelle il a occupé différents postes au sein de structures Achats opérationnelles, Fabien ODINOT rejoint en 2012 la fonction publique territoriale au sein d'une Communauté de Communes où il prend la responsabilité de la création et de la gestion du service Achats.

Aujourd'hui, en tant que Conseiller en marchés et achats publics au sein de la Direction des achats et de la sécurité juridique du Conseil Général de la Gironde, il intervient sur les différentes étapes de préparation et de passation des marchés passés et assure un support permettant de simplifier et d'optimiser l'acte d'achat.

Passionné par le domaine de l'achat public et une forte envie de transmettre ses compétences, il conçoit et anime des formations dans ce domaine depuis près de 12 ans.

**POUR VOUS INSCRIRE**

- Envoyez ce formulaire par email à : [ins@cfc.fr](mailto:ins@cfc.fr)
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : [www.cfc.fr](http://www.cfc.fr)

**Établissement / Organisme** .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél. .... Email .....

N° SIRET ..... Activité / Code NAF .....

**Nom du responsable de formation** (pour suivi du dossier) .....

Tél. .... Email .....

**Nom du signataire de la convention de formation** .....**Formation choisie**

Nom de la formation ou du parcours .....

Lieu retenu ..... Date(s) ou cycle(s) .....

**Participant(s) :****1<sup>er</sup>** Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

**2<sup>e</sup> (-15 %)** Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

**3<sup>e</sup> (-25 %)** Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

**Coût total** ..... **Code promo** ..... **Financement OPCO** :  oui  non

N° du bon de commande .....

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

**Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).****Votre rencontre avec CFC s'est faite par :**

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date : .....

**Cachet et signature****Réservation**

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

**Confirmation**

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

**Frais de participation, réduction**

Prix net : **1090 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2<sup>e</sup> inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

**Paielement**

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

**Annulations, remplacement, report**

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Audelà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

**Lieu de formation**

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14<sup>ème</sup>. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

**Garantie de qualité**

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

**N° d'organisme de formation**

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

**Informatique et libertés - Gestion des données personnelles**

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

**Contact**

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris  
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : [ins@cfc.fr](mailto:ins@cfc.fr) - Site web : [www.cfc.fr](http://www.cfc.fr)